



LE magazine d'informations de Saint-Aignan
NOUVELLISTE
infos

Décembre 2020





ÉDITO

Nous venons de traverser un deuxième confinement et l'espoir est toujours notre quotidien, inexorablement. Quelques curseurs cependant semblent nous sourire, les grands laboratoires pharmaceutiques nous prévoient des vaccins tous plus performants les uns que les autres. Mais nous manquons de rencontres, d'activités, de lien familial et social : nos santés physiques et mentales sont en jeu et elles sont indissociables ; surtout en cette période de fin d'année.

Malgré la morosité ambiante, sachez que notre énergie, notre ferme volonté de réussir et notre détermination sont toujours omniprésentes pour mener à bien la réalisation de tels projets que nous avons évoqués dans le précédent Nouvelliste. Leur ampleur n'avait pas été atteinte depuis bien longtemps. Malgré le confinement, nous sommes, toute l'équipe, toujours et plus que jamais à pied d'œuvre.

Le « Quartier des écoles », rue Victor Hugo et l'avenue Jean Magnon, ont accueilli les engins de terrassement il y a peu, pour proposer de nouveaux aménagements et des « circulations douces », piéton et vélo, sur ces deux axes. Actuellement l'intervention concerne uniquement l'enfouissement des réseaux.

Le projet de réhabilitation de la piscine, après la phase de consultation des entreprises entrera dans sa phase de réalisation des travaux avec comme objectif une mise en service en juillet 2021. L'ensemble des bâtiments et les équipements seront remis aux normes et pourront accueillir la nouvelle activité pour laquelle nous avons reçu l'agrément : « Aisance aquatique ». Rappelez-vous, la ministre des Sports nous avait accompagné pour le lancement.

Pour mener à bien les grands projets d'avenir, la réorganisation des services municipaux continue afin de renforcer l'organisation et la responsabilisation de chacun. Deux jeunes femmes dynamiques viennent de rejoindre l'équipe administrative, l'une au service communication, l'autre au secrétariat et à l'urbanisme. Pour tous, le professionnalisme et la performance sont de rigueur au quotidien pour répondre aux besoins divers de la population.

Les fêtes de fin d'année qui s'annoncent seront différentes à cause des restrictions sanitaires qui nous sont imposées. Mais nous y remédions en proposant une ville plus conviviale avec de nouvelles décorations et éclairages de Noël. Le repas des aînés, impossible à organiser logistiquement, sera remplacé par une distribution de coffrets gourmands à grande échelle à l'attention de tous nos anciens.

Et c'est l'état d'esprit chaleureux qui nous habitera durant les prochaines années pour faire de Saint-Aignan une commune dynamique tournée vers un avenir durable dans le respect de chacun et pour l'intérêt de tous. Un constat d'impuissance nous rattrape fréquemment devant les reproches de ne pas aller suffisamment à la rencontre de vous tous. Sachez que nous nous devons de respecter les règles de distanciation et encore plus au nom de l'exemplarité. Nous resterons toujours disponibles pour vous recevoir à la mairie en attendant des événements plus festifs.

Citons le Rallye automobile à vocation caritative organisé par le Lions Club : le point d'orgue fut l'exposition de plusieurs dizaines de véhicules de collection disposés dans le parc du château, accompagnées par la participation de nombreux stands d'artisans. Ou encore la médiathèque animée d'un nouveau souffle qui mène entre autres des actions à l'attention des plus jeunes.

Vous avez remarqué, le Nouvelliste a changé ! Entièrement remanié par le service communication, il se veut plus attractif et plus proche de vos préoccupations et de votre quotidien pour mettre en lumière certains aspects de notre cadre de vie.

Nous vous en souhaitons bonne lecture !

PAGE **03**

MAIRIE DE SAINT-AIGNAN
Vos élus

PAGE **04**

LE DON DU SANG
Du donneur aux patients

PAGE **05**

LES RESTAURANTS DU COEUR
Plus que jamais présents

PAGE **06**

LE QUARTIER DES ÉCOLES
Le projet d'aménagement

PAGE **08**

LA PISCINE MUNICIPALE
Indispensable pour la commune

PAGE **08**

RIEN
/

PAGE **09**

RIEN
/

PAGE **10**

BONNE FÊTES

PAGE **11**

NUMÉROS UTILES

Le Nouvelliste Infos, Magazine d'information de Saint-Aignan // Directeur de la rédaction : éric Carnat, maire de Saint-Aignan // Rédacteurs : Xavier Trotignon, Héléne Boisgard, Zita Gomes // Crédits photos : Marie Esnault, Héléne Boisgard // Conception : // Impression : // Tirage :

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Écoles Victor Hugo de Saint-Aignan

La période que nous vivons est difficile pour tous, cependant, de **belles initiatives spontanées** mettent du baume au cœur et nous invitent à la solidarité. C'est le cas notamment pour le collectif des parents d'élèves des écoles publiques de Saint-Aignan, dont la plupart des manifestations sont annulées à cause de la COVID 19. Malgré tout et afin de participer aux projets des écoles co-subsidées avec la mairie, les membres du collectif ont cherché à maintenir leur action, en respectant les règles sanitaires drastiques.

Une brillante idée a émergé de leur réflexion : en lieu et place de la traditionnelle vente de chocolats, le collectif a créé un **catalogue d'objets ou produits provenant des commerçants volontaires** de Saint-Aignan. Les ventes contribuent à redynamiser le centre ville et les enfants bénéficieront d'un pourcentage des recettes. Cette vente est le symbole de ce que les citoyens pourraient faire pour **aider nos petits commerçants**. La municipalité félicite cette initiative qui bénéficiera aussi aux enfants des écoles qu'aux commerçants. Nous ne pouvons qu'encourager cet élan car c'est tous ensemble que nous devons contribuer à relancer l'économie locale.



UNE AIDE POUR LES COMMERCES DITS « NON-ESSENTIELS »

Les élus de la Communauté de Commune Val de Cher-Controis ont voté la mise en place d'une aide d'un montant maximum de 2000 euros pour les commerces dits « non-essentiels » totalement ou partiellement fermés depuis le 30 octobre 2020.

Critères :

- Etre inscrits au répertoire des Métiers ou du Commerces et des sociétés,
- Dont l'établissement est sur le territoire de la Communauté,
- Réaliser un chiffre d'affaires annuel inférieur à 300 000 euros HT,
- Etre à jour de leurs charges sociales et fiscales ou bénéficiant d'un moratoire
- Exercer une activité concernée par la fermeture administrative en date du 30 octobre 2020, pour tout ou partie de leur activité et/ou exercer un maintien d'activité entraînant une baisse de plus de 60% de leur chiffre d'affaire à compter du 30 octobre 2020.

Montant : 2 000 euros (l'entreprise ne peut bénéficier qu'une seule fois de ce dispositif)

Versement :

La subvention sera versée en une seule fois dès réception des documents ci-après :

- Une attestation sur l'honneur établie par le demandeur et contresignée par le Maire de la Commune de l'établissement,
- Un relevé d'identité bancaire
- L'attestation fiscale et sociale.

Sont exclus : les auto-entrepreneurs ou micro-entreprises, les hébergeurs touristiques, les agences immobilières, bancaires, assurances, courtage, intérimaires, les professions libérales, pharmaciens...

CÉRÉMONIE DES VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Cette année il n'y aura pas de traditionnelle cérémonie des vœux à la salle des fêtes de Saint-Aignan... Mais le maire et son équipe trouveront le moyen pour vous présenter leurs vœux pour 2021 !

LE REPAS DES AÎNÉS

Nos aînés ne seront pas oubliés malgré l'annulation du traditionnel repas en leur honneur. La municipalité offrira à la place des colis-cadeaux. Et nous danserons au printemps !

PRODUCTIONS ENFANTS

Activités réalisées sur le temps garderie et méridien



Tournoi de foot réalisées la période du premier trimestre avant confinement



Activités manuelles réalisées la période du premier trimestre avant confinement



LA MÉDIATHÈQUE

Un vent de nouveauté et de dynamisme



Un vent de nouveauté et de dynamisme souffle sur la médiathèque Dominique Frot depuis le printemps 2020.

Nos objectifs sont nombreux :

- aller au plus **près des demandes** des usagers,
- **être accessible à tous les publics**, quels que soient leur âge, leurs goûts en matière de lecture, leurs centres d'intérêt...
- proposer **un large choix de lectures et d'activités**.



Pour cela, de **nombreuses nouveautés** vous sont proposées :

- **changement des horaires** pour répondre au mieux aux attentes de usagers,
- installation à la belle saison d'une **terrasse extérieure** permettant de « lire à l'ombre de la médiathèque » avec transats, chaises et tables de jardins. Quoi de mieux qu'un bon bouquin sous le soleil Saint-Aignonais !
- création d'un **espace de détente et de lecture** au premier étage de la médiathèque. De confortables canapés et fauteuils vous attendent pour lire tout en dégustant un café, un thé ainsi que quelques douceurs locales.
- mise en place de « **cafés-lectures** » et « **goûters-lectures** » **mensuels**. Un samedi matin par mois pour les adultes et un samedi matin par mois pour les enfants, nous vous proposons de nous réunir à 10h30 dans notre espace de détente et de lecture pour échanger, autour d'un thé ou d'un café, autour d'un thème choisi par l'équipe. Voici quelques exemples de thèmes de discussions informelles : la rentrée littéraire, les polars, les nouveautés de l'hiver, à la découverte de la BD, quels livres mettre dans sa valise... L'année 2021 verra l'apparition d'une **grande nouveauté** à la médiathèque avec la mise en place d'« **ateliers-créa** » en alternance avec les ateliers plus littéraires : recyclage de bijoux, conseils en jardinage, fabrication de produits d'entretien faits-maison, décors de jardin...
- **ateliers jeux de société** pour jouer en famille ou entre amis,
- **un spectacle ou une animation** par semestre proposée par la DLP 41 (Direction de la Lecture Publique): conte gothique illustré, Lux in Ténébris (exposition interactive) du 13 février au 13 mars 2021, « Au pied de la lettre » (documentaire autour de illettrisme), « Point Cardinal » de Leonor Gauthier...

LA MÉDIATHÈQUE C'EST AUSSI :

- un **accueil des écoles** de Saint-Aignan les jeudis,
- un **partenariat avec le SESSAD** et un **accueil des enfants**,
- des actions coordonnées avec **les équipes enseignantes**.

Nos fonds sont en constante rotation : échange par moitié pour les CD et DVD 3 fois par an et échanges sur les documents imprimés sur l'année également : 3/4 échanges sur toutes les sections. Tout cela est possible grâce à la Direction de la Lecture publique du département de Loir et Cher. Et achats de nouveautés environ entre 400 et 500 titres.

Donc entre les nouveautés que nous achetons et tous les échanges, cela signifie que l'utilisateur trouve toujours des nouveautés !!!

Des ressources numériques en ligne disponibles gratuitement pour les abonnés à la médiathèque, ainsi que la possibilité de réserver des documents. Documents qui grâce à la navette de la DLP seront apportés jusqu'à Saint-Aignan. (1 navette tous les 15 jours).



Le coronavirus nous a malheureusement freiné dans tous nos projets et nous avons été **contraints d'annuler plusieurs manifestations** et « cafés-lectures ». Mais nous nous sommes **adaptés** avec la mise en place d'un service de « **drive à la fenêtre** ». Nous avons pu ouvrir de nouveau au 1^{er} décembre et c'est avec impatience et enthousiasme que nous vous attendions tous à la médiathèque dans le respect des gestes barrières. Nos événements reprendront en 2021.

Une plaquette d'informations paraîtra début 2021 pour vous indiquer les dates à noter dans vos agendas et sur vos calendriers.

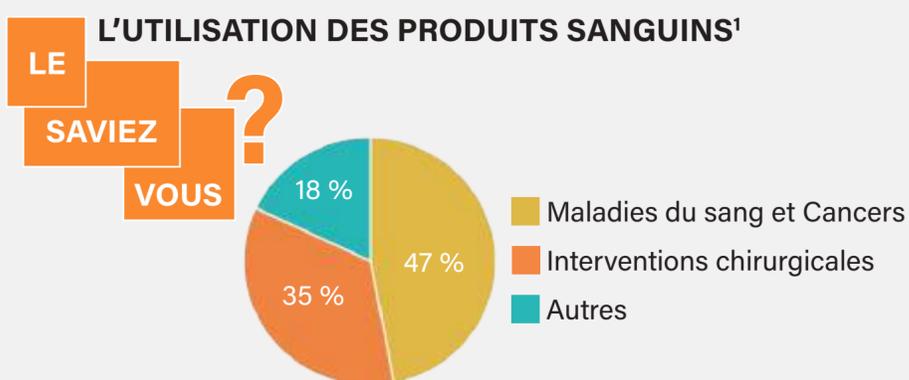


LE DON DU SANG

Du donneur aux patients

Aujourd'hui, il n'existe aucun traitement ni médicament de synthèse capable de se substituer au sang humain et aux produits sanguins labiles (PSL), issus des dons de sang. **Cet acte volontaire et bénévole est donc irremplaçable.**

En France, les besoins pour soigner les malades nécessitent **10 000 dons de sang par jour**. Et ce chiffre a tendance à augmenter... En effet, jusqu'en 2013, sous l'effet combiné de l'allongement de l'espérance de vie et des progrès de la médecine, la consommation de produits sanguins a enregistré une croissance de 1 à 3 % par an. Les besoins en globules rouges se sont ainsi accrus de 29 % entre 2002 et 2012.



Reconnu grande cause nationale
en 2009 par le Président de la République

1 million de malades soignés
chaque année grâce au don de sang

10 000 dons de sang
sont nécessaires chaque jour

572 443 patients ont bénéficié d'un transfusion
(51,4 % de femmes et 48,6 % d'hommes) en 2014

5 produits sanguins labiles (PSL)
par patient en moyenne



Age moyen des receveurs
65 ans

ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BÉNÉVOLE CANTON DE SAINT AIGNAN

- Création de l'association : **1973**
- 1^{er} président : M. DAUVERGNE
- Mise en sommeil quelques années et relancée en 2003 sous l'impulsion de M. Bernard MARTEAU
- Depuis 2015 : **Président M. Gérard RONDEAU**

L'association a pour but de **promouvoir le don du sang et de fidéliser les donneurs de sang**. C'est la seule méthode à ce jour qui permet de maintenir le stock en produits sanguins labiles grâce au recrutement et la fidélisation des donneurs de sang, dans les pays basés sur le don de sang volontaire et bénévole.

Cette promotion est réalisée essentiellement par l'Établissement Français du Sang (EFS) et les Associations de donneurs de sang coordonnées par la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole (FFDSB).



LA VIE DE L'ASSOCIATION

L'impact de la crise sanitaire sur l'association est critique puisque deux manifestations n'ont pu avoir lieu, à savoir les 2 randonnées pédestres dont l'une était prévue à Saint-Aignan. Le banquet de printemps, programmé en février 2021, est lui aussi annulé.

Cette épidémie met à mal les finances de l'association et le nombre de ses adhérents. Nous constatons **une baisse drastique du nombre d'adhérents**. Le bénévolat souffre énormément du non renouvellement des bénévoles et des adhésions.

Nous avons participé au Forum des Associations en septembre dernier organisé par la municipalité et nous remercions les services municipaux pour leur accueil et leur disponibilité. **Nous restons mobilisés et ouverts à toutes bonnes volontés qui souhaiteraient adhérer et nous rejoindre au conseil d'administration.**

Une assemblée générale sera organisée au 1^{er} trimestre 2021, soit en présentiel si les conditions sanitaires le permettent, soit par correspondance.

LES COLLECTES 2021 :
Salle des fêtes de Saint-Aignan

de 15h00 à 19h00

Mardi 9 février
Mardi 13 avril
Mercredi 9 juin
Mercredi 11 août
Mercredi 27 octobre
Mercredi 22 décembre

LES CONTACTS :

M. Gérard RONDEAU, Président
02 54 71 02 14 / 06 07 50 67 50

Mme Hélène BOISGARD, Secrétaire
06 42 17 15 21
donneursdesang.staignan41@gmail.com

Secrétariat de l'EFS de Blois
02 54 55 54 10

REMERCIEMENTS

L'ensemble des membres de l'association remercient la municipalité de Saint-Aignan pour leur aide humaine, logistique et matérielle dans l'organisation des collectes de sang durant l'année 2020. En raison de l'épidémie COVID 19 et des conditions sanitaires, les collectes initialement prévues à la maison médicalisée Vau de Chaume, n'ont pu y être organisées. La municipalité a répondu favorablement à notre demande pour le maintien des collectes à la salle des fêtes de la ville.

Ce n'est pas moins de 7 collectes organisées cette année à Saint-Aignan avec un potentiel donneur très important. Les bénévoles répondent toujours présents pour aider l'équipe de prélèvement de l'EFS pour la mise en place de la salle, faire respecter les mesures sanitaires et assurer un sourire à l'arrivée de chaque donneur.

Durant la crise, toutes les collectes étaient sur rendez-vous. Les donneurs ont plébiscité ce type d'organisation, mettant en avant qu'il y avait moins d'attente pour donner, une meilleure organisation de leur emploi du temps, qu'ils se sentaient plus en sécurité. Cependant, il ne faut pas occulter que la prise de rendez-vous a fait chuter les dons de 15%, du notamment aux difficultés d'accès à internet et à son utilisation.

Les besoins sont cruciaux et les appels aux dons ont été relayés sur les réseaux sociaux, dans les journaux, sur les radios et à la télévision.

¹Selon une enquête nationale sur les receveurs de produits sanguins, menée par l'EFS.

LES RESTAURANTS DU CŒUR

Plus que jamais présents

« J'ai une petite idée comme ça (...) un resto qui aurait comme ambition, au départ, de distribuer deux ou trois mille couverts par jour. »

Sur Europe 1, le 26 Septembre 1985, Coluche lance sa petite idée.



NAISSANCE DES RESTOS DU COEUR

Fondés par Coluche en 1985, les Restos du Cœur sont une association loi de 1901, reconnue d'utilité publique, sous le nom officiel de « les Restaurants du Cœur - les Relais du Cœur ». Ils ont pour but « **d'aider et d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits, et par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à toute action contre la pauvreté sous toutes ses formes** ».

LES RESTOS DU COEUR ANTENNE DE SAINT AIGNAN

- Création de l'association : **Hiver 2004-2005**
- Signature de la convention avec le Foyer Laïque : 2005
- 1^{re} présidente : Mme DAMÉRON
- Présidente actuelle : **Patricia MAZIOU**

Les missions :

- Aide, écoute, conseils
- Aide alimentaire spéciale bébés (Les Restos Bébé du Cœur)
- Coiffeur sur place qui propose une coupe pour 5€
- Places de cinéma à 1€ au "Le Petit Casino" à Saint-Aignan
- Séjours vacances « solo » ou « familles »



LA VIE DE L'ASSOCIATION DURANT LA COVID

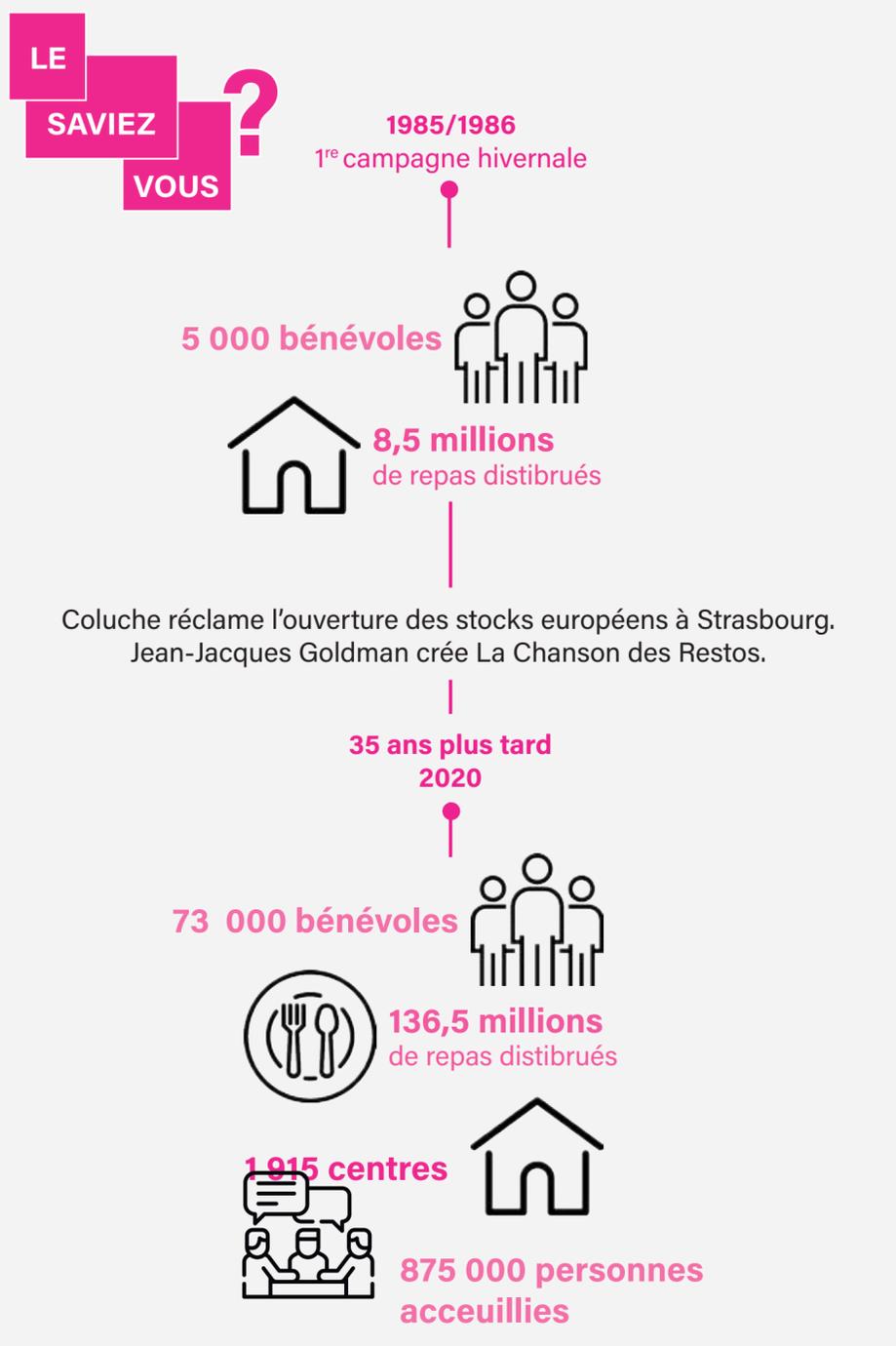
L'association compte **une quinzaine de bénévoles**.

L'association a été durement touchée durant le premier confinement. De nombreux bénéficiaires ont rencontré des **difficultés dues à la perte de leur emploi ou à une baisse de salaire**.

La 36^e campagne nationale des Restos du Cœur a démarré durant le deuxième confinement. Les bénévoles les plus âgés et/ou présentant des risques n'ont pas été sollicités afin de ne pas les mettre en danger.

Certaines **manifestations ont dû être annulées** telles que le Cinémobile (cinéma itinérant dont la convention était signée entre la Région Centre-Val de Loire et Les Restos du Cœur), programmées en juillet 2020.

Avec la nouvelle campagne et les mesures sanitaires à appliquer, les bénévoles mettent en avant les difficultés liées au COVID 19. **L'organisation de l'accueil est plus contraignante**. Un **système de fléchage** et un sens de circulation ont été mis en place pour les bénévoles et les bénéficiaires. Les demandeurs **ne peuvent plus se servir eux-mêmes**. Ce sont les bénévoles qui préparent les colis. Chaque famille ou demandeur se présente au **rendez-vous qui lui a été préalablement donné**. Le **café traditionnellement offert aux bénéficiaires n'est plus possible**. La **convivialité est de ce fait mise à mal**.



ANTENNE DE SAINT-AIGNAN

Campagne d'été (d'avril à octobre)
Mercredi : 11h00 à 12h00 et 13h30 à 14h30

Campagne d'Hiver (16 semaines - de novembre à mars)
Mercredi : 13h30 à 16h00
Vendredi : 11h00 à 12h30

CONTACT ANTENNE DE SAINT-AIGNAN

Foyer Laïque
45 Avenue Jean Magnon
41110 SAINT AIGNAN

02 54 71 72 64
ad41.st-aignan@restosducoeur.org

LA COLLECTE NATIONALE:
Du 05 au 07 mars 2021 dans les grandes surfaces

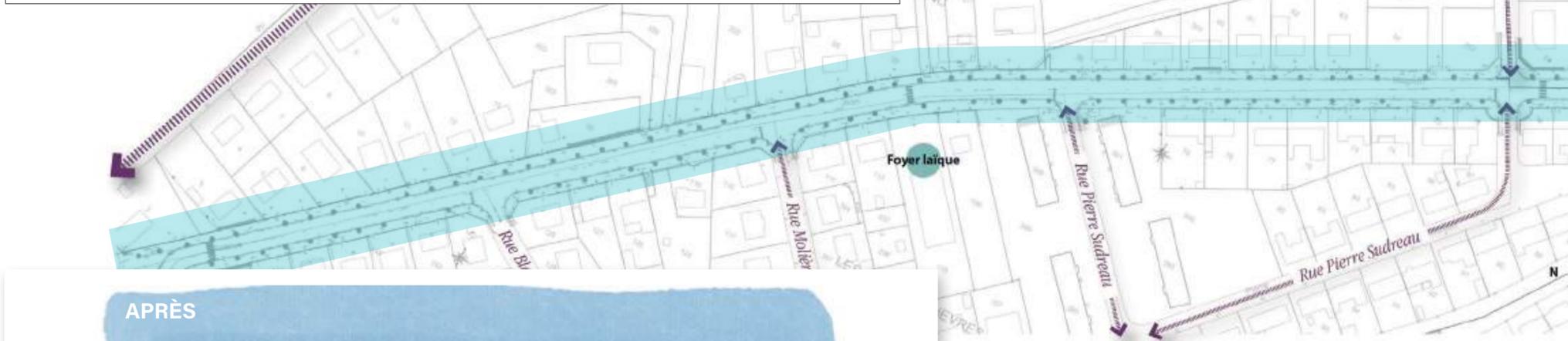
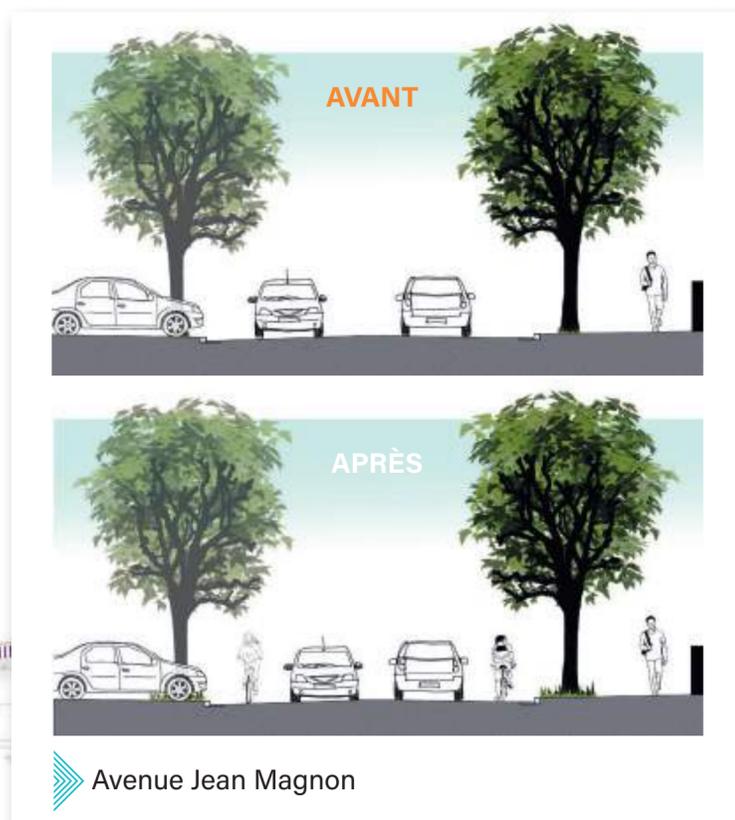
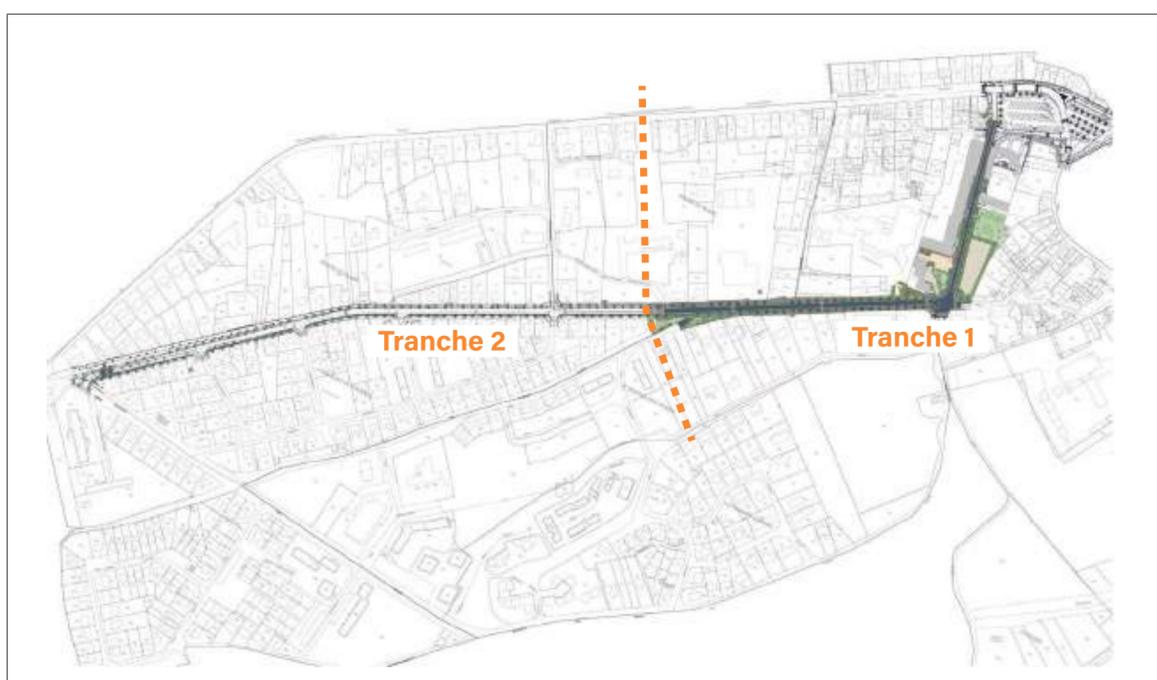
LE QUARTIER DES ÉCOLES

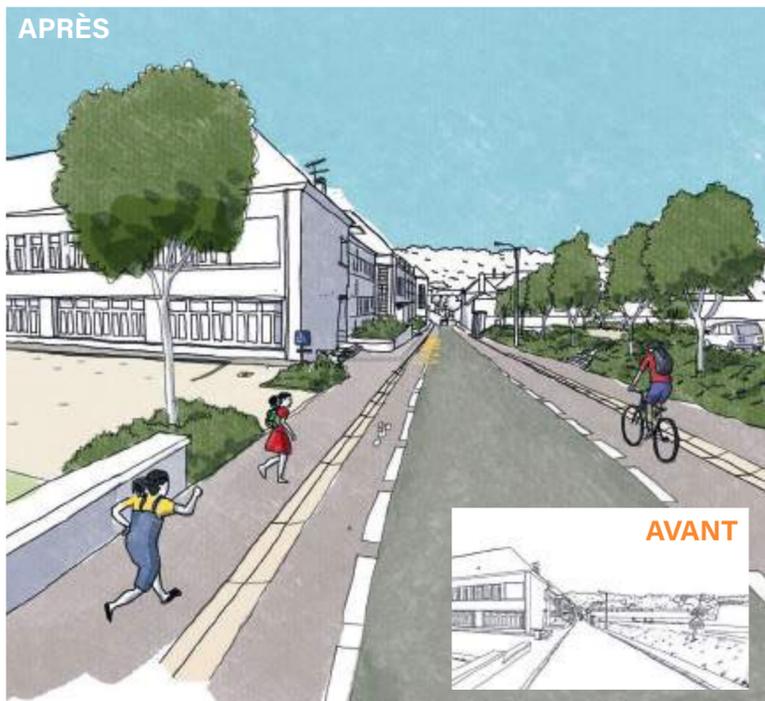
Le projet d'aménagement

Le projet « Le Quartier des écoles » est réalisé avec la collaboration des ingénieurs paysagistes SATIVA et en partenariat avec l'école des paysagistes de Blois. L'objectif du projet, favoriser les mobilités douces et de créer un lien fort et sécurisé entre les quartiers résidentiels, le centre historique ancien, les commerçants et enfin le Cher avec ses équipements de loisir.

UN PROJET DÉCOMPOSÉ EN 2 TRANCHES :

- **La tranche n°1** comprend la requalification complète de la **rue des écoles, actuellement rue Victor Hugo**. Une rue à sens unique pour pouvoir accueillir des bandes cyclables en double sens. Les abords des équipements publics ont été repensés pour offrir plus de place aux mobilités douces. **L'avenue Jean Magnon, du carrefour de la rue des écoles au carrefour des Champs Gérons** sera aussi intégralement requalifiée. Cette portion comprend l'aménagement du parvis lycée professionnel, devenant un parvis arboré. Le carrefour des Champs Gérons est redimensionné afin de libérer plus d'espaces aux piétons et à la végétation tout en conservant une largeur suffisante aux passages des voitures.
- **La tranche n°2** reprend l'aménagement de l'avenue Jean-Magon. Un aménagement plus sobres et plus durable avec la réalisation de passage piétons tous les 100m et la réalisation de marquage au sol pour les bandes cyclables dans les deux sens de circulation.





▶ Rue Victor-Hugo



▶ Parvis de l'école maternelle



▶ Parvis du lycée

PROJET PLANIFIÉ EN 3 TROIS ÉTAPES :

Planning

Id ut pernatibus unt, officit asperibeaque pre ium quidem-
por a nem repellcium que res voluptur moluptati unto
voloreium in rero quo eictem aspel iur, atus et voluptatur,
quidebitibus sequidus ipicitem et perspic ipsam, omnihil
exceseq uatur? Veni bea volorum corempellam rem re
dolorer unditi acias eati od qui dicimet, ut ande presci-
derum unt ut volenem eum quamet as net

Lupidit iisque comnis idelentium cum fugiatenis cor ant
di ad magnis intur mi, que prae dolupta nossunt eum, ut
pedio beat omnis molupta iuntis dolo mo de rem nulli-
quia dolupta velesse quaecta testia dolore con re om-
moluptas nam fuga. Nam digenduntiae plab ipsunt rem
nonsequia simenim faces et adisquia quidesto quischia et
qui ut hiciend aeptatus acea volorum nes

PISCINE MUNICIPALE

Indispensable pour la commune



UN ÉQUIPEMENT SPORTIF INDISPENSABLE

La piscine municipale de Saint-Aignan permet à une grande partie des habitants de la communauté de communes Val de Cher-Controis et plus précisément du canton de Saint-Aignan de bénéficier d'un équipement sportif permettant l'apprentissage de la natation, sa pratique et le perfectionnement dans les meilleures conditions.

Environ 3 000 enfants âgés de moins de 14 ans bénéficient de la piscine : soit par le biais de l'école, soit dans le cadre privé. **3 clubs** se rendent aussi régulièrement dans le cadre de leurs entraînements. De plus dans le cadre du plan national « Aisance Aquatique », la municipalité de Saint-Aignan s'est investie pour former et prévenir les risques de noyades des jeunes enfants en leur proposant un apprentissage massé dans le temps avec de nouvelles méthodes. La réouverture de la piscine municipale est donc indispensable.

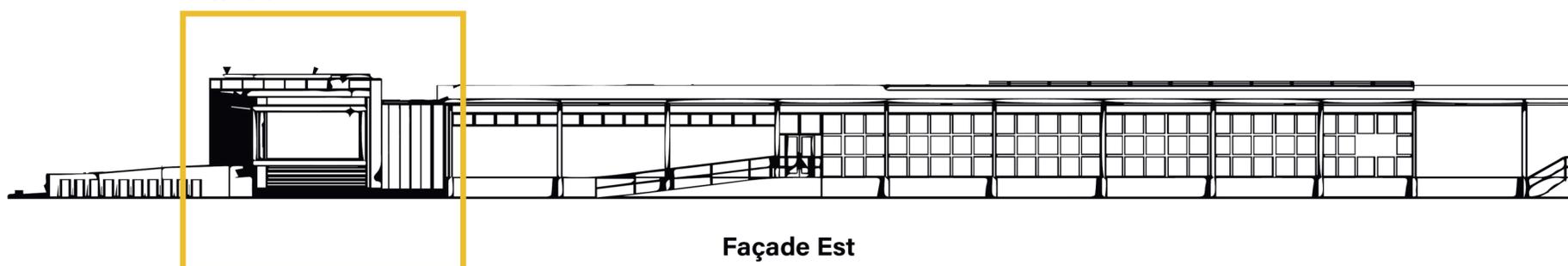
LE PROJET

Le projet prévoit de **construire une extension au sud-est** afin d'améliorer l'accueil du public et les conditions de travail des personnels.

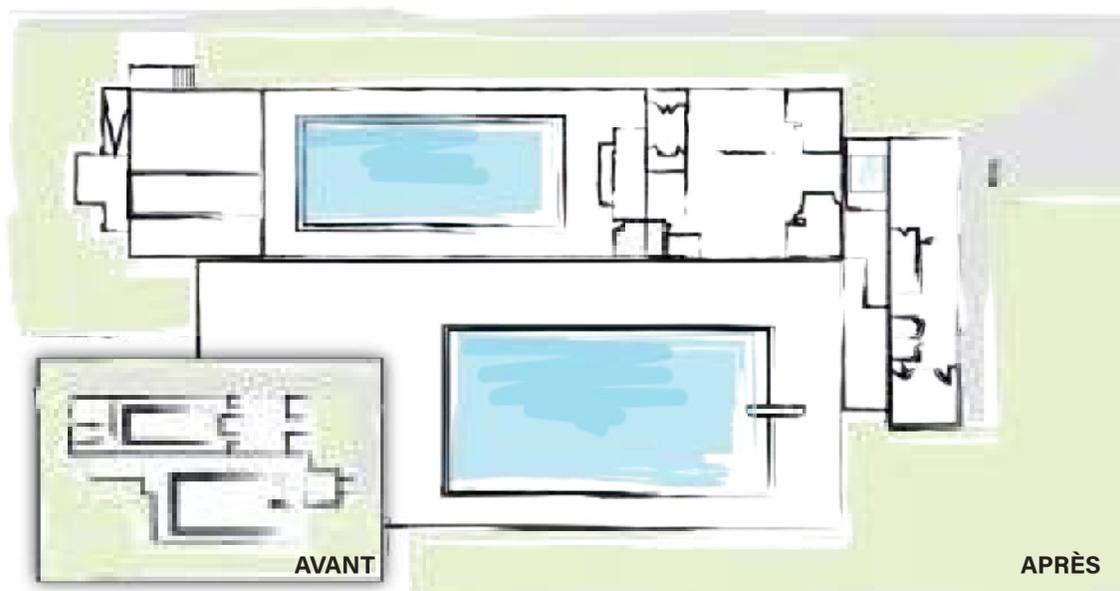
- Création d'une **nouvelle zone accueil** plus étendue, plus adaptée et plus sécurisée.
- **Travaux de consolidation** de la charpente détériorée.
- **Restructuration de la zone vestiaires.**
- Mise en conformité de **l'accessibilité des personnes à mobilité réduite**, depuis l'extérieur, dans la zone vestiaires jusqu'à l'accès aux bassins.

Une reconstruction moderne tout en respectant l'environnement naturel du lieu.

Extension



Façade Est



Pôle Santé - 9 rue Victor Hugo

Médecin	Dr MERMIER	02 54 75 09 50
Médecin	Dr DELACOTE	02 54 75 09 50
Orthophoniste	Mme POTTIER-DEDRIE	02 54 75 00 19
Orthophoniste	Mme DELEAN	06 86 79 31 75

Pôle Santé - Cour de la Mairie 1 rue Victor Hugo

Diététicienne	Mme CHINON	02 54 58 92 05
Nutritionniste		Le mercredi sur RDV
Acupuntrice	Mme TRACZ	06 72 57 10 82

Centre hospitalier de Saint-Aignan

Centre de soins		02 54 71 20 00	
EHPAD		02 54 71 21 00	
Radiologie	Radiologues du CH Blois et du CH Romorantin par téléradiologie	02 54 71 20 19	lundi au vendredi
Angéiologues	Dr COISPEAU Dr DUCOUX	02 54 42 14 14	jeudi
Cardiologue	Dr KASKAS	02 54 55 04 55	mercredi matin
Gastro-entérologue	Dr SCHILLIO	02 54 78 21 23	mardi matin
Rhumatologue	Dr PÈRE - Honoraires secteur 2	02 54 71 20 37	lundi et vendredi matin
Oncologue	Dr LAPLAIGE	02 54 90 65 55	
Hématologue	Dr BOULET	02 54 90 65 88	mercredi après-midi
Éducation thérapeutique du patient diabétique	Mme BIGOT	02 54 71 20 29	jeudi

Les rendez-vous sont à prendre directement par téléphone auprès du secrétariat de chaque intervenant en précisant que vous souhaitez une consultation au Centre hospitalier de Saint-Aignan.

Cabinet dentaire

Cabinet chirurgie dentaire mutualiste	02 52 60 06 33	Pôle Santé - 21 rue Louis Pasteur
---------------------------------------	----------------	-----------------------------------

Pôle Santé - 12 rue Victor Hugo

Pédicure	Mme NOUCHET	02 54 75 46 05
Podologue		
Ostéopathe	Mme LAURENT	06 78 90 72 71

Pharmacies

Pharmacie de La Collégiale	02 54 75 00 69
Pharmacie Martineau	02 54 75 00 72
Pharmacie Saint Come	02 54 75 22 64

Opticiens

Les opticiens mutualistes	02 54 32 81 45
Optic 41	02 54 75 22 55

Kinésithérapie

Kinésithérapeute	M. BILLON	02 54 75 04 06
Kinésithérapeute	Mme RIGOLET	02 54 93 48 10

Ambulance agréée

Ambulances Saint-Aignanaises	02 54 75 06 06
------------------------------	----------------

Numéros d'urgences

SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Police Municipales	06 62 94 30 71 ou 06 62 94 30 72
Hôpital de Saint-Aignan	02 54 71 20 00
Pharmacie de garde	3237
Centre Antipoison Angers	02 41 48 21 21
Centre des Grands Brûlés Tours	02 47 47 81 34
Allo Enfance Maltraitée	119
Sans-Abris en détresse	115
Sida Info Service	08 00 84 08 00
SOS Drogue Alcool Tabac Info Service	08 00 23 13 13
Urgence depuis un téléphone mobile	112
Urgences au service des personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre sourds malentendants, aphasiques, dysphasiques	114

Maison Para-Médicale - 10 rue de l'Égalité

Infirmier	Christophe BARNIET	02 54 75 24 81
Infirmière	Loetitia JOURDAIN	02 54 75 24 81
Infirmière	Florence AKAR	02 54 75 24 81
Infirmière	Anne Charlotte BEZIEUX	02 54 75 24 81
Pédicure	Aude BERGÉ	02 54 75 57 70
Podologue		
Psychologue	Mme ILLIEN PETRESCU	06 51 83 51 41
Psychothérapeute		

Laboratoire d'analyses

Analyses médicales	BIO MEDI QUAL	02 54 75 03 38
--------------------	---------------	----------------

Médecine alternative

Ostéopathe	M. CHEFDOR	02 54 75 03 41
Microkinésithérapeute		
Orthophoniste	Mme FRANGE	06 23 56 34 70

Entreprises

E.D.F	08 10 41 24 01
URGENCE ÉLECTRICITÉ 7j/7 24h/24	09 726 750 41
S.O.S EAU 24/24	0 811 900 400
G.D.F	08 10 41 24 41
URGENCE SÉCURITÉ GAZ 7j/7 24h/24	0800 47 33 33
Pour le raccordement au gaz naturel GrDF	0 810 224 00
Assainissement SAUR	02 44 71 05 50
URGENCE ASSAINISSEMENT	02 45 77 00 09

Pour les contrats de gaz naturel ou d'électricité Gaz de France Dolce Vita : 09 69 324 324 (appel non surtaxé) ou www.dolcevita.gazdefrance.fr

Mairie

Services de la Mairie	02 54 71 22 22
-----------------------	----------------

Lundi au jeudi : 9h00 - 12h30 & 13h30 - 17h00
Le vendredi : 9h00 à 12h30 & 13h30 - 16h30

Carte d'identité et passeport

Lundi au vendredi : 9h00 - 12h30 & 13h30 - 18h00

Courriels

accueil@ville-staignan.fr

communication@ville-staignan.fr

etatcivil@ville-staignan.fr

meilleurs
VŒUX

JOYEUSES FÊTES

